


CAPA Jardinier Paysagiste	
Code diplôme	503 214 05
Niveau de sortie	V
Durée de la formation	<ul style="list-style-type: none"> ● 25 semaines en Centre (UFA) sur 2 ans ● 79 semaines en Entreprise (dont 5 semaines de congés payés)
Organisation pédagogique	Formation par la voie de l'Apprentissage Pédagogie de l'alternance Centre/Entreprise
Lieu de formation	 <div style="display: inline-block; vertical-align: middle; margin-left: 10px;"> 72 avenue de Vals 43750 Vals-près-le-Puy 04 71 02 56 78 Contact accueil : Cécile Ventalon </div>

Objectifs
<ul style="list-style-type: none"> ● Être capable d'assurer les travaux nécessaires à l'entretien d'un espace vert ou d'un jardin : travaux d'aménagement (drainage), arrosage, décoration, plantation de végétaux d'ornement, utilisation de fertilisants et produits phytosanitaires, entretien courant du matériel, relations avec les fournisseurs et les clients. ● Être polyvalent selon la diversité des activités qui sont confiées à l'apprenti, de s'adapter à des conditions d'exercice spécifiques de façon organisée et autonome, ● Acquérir et de valider des compétences spécifiques reconnues dans le secteur du paysage et en vue du projet personnel.
Conditions de réussite
<ul style="list-style-type: none"> ● Valider les 7 Unités Capitalisables du diplôme

Conditions générales d'entrée en formation	
Pré-requis	<ul style="list-style-type: none"> ● Niveau d'entrée : fin de classe de 3ème ● Age : être âgé de 15 à 26 ans ou être en situation de handicap ● Être sous statut Apprenti.e en Contrat d'Apprentissage (CDD ou CDI) ou à défaut sous statut Stagiaire de la formation professionnelle (Dispositif Tremplin vers l'apprentissage) ● Visite médecine du travail effectuée ou convocation ● Motivation à exercer le métier visé et pour la formation en alternance
Modalités d'inscription	<ul style="list-style-type: none"> ● Dossier de candidature ● Attestation d'engagement de l'employeur ou Cerfa FA13 Contrat d'apprentissage ● Participation à la réunion d'information et à l'entretien de vérification des pré-requis ● Participation aux ateliers de recherche d'entreprises le cas échéant
Individualisation du parcours	<ul style="list-style-type: none"> ● Positionnement : Bilan d'évaluation possible selon conditions fixées par la DRAAF donnant lieu à dérogation sur la durée de la formation en fonction du parcours antérieur. ● Convention de complément de formation dans une tierce entreprise
Mixité public APP/FI/FC	OUI
Type d'entreprises d'accueil	<ul style="list-style-type: none"> ● Mairie ou collectivité locale ● Entreprise de travaux paysagers

Inscription de la formation dans un parcours	
Passerelles vers autre(s) diplôme(s)	NON
Obligation de diplôme pour exercer	NON
Suites de parcours possibles et débouchés professionnels	<ul style="list-style-type: none"> ● BP Aménagements Paysagers ● BAC Pro ● Certificat de spécialisation

Contenus de formation			Evaluation	
	Disciplines du référentiel du diplôme ou du titre / modules d'enseignement (ECTS) (*)	Répartition prévue en nombre d'heures		CCF/Epreuve/Ecrit-Oral
		1 ^{ère} année	2 ^{ème} année ou Formation en un an	
Enseignements généraux ou théoriques ou transversaux à toutes les disciplines	Histoire géographie – ESC	30	30	Evaluation UC
	Maths - informatique	60	50	Evaluation UC
	Carnet d'apprentissage	12	12	
	Français	50		
	Santé et mode de vie	15		
	Secourisme	23		Evaluation UC
	EPS	15	18	
	Français et projet		50	Evaluation UC
	Législation		15	
	Sous total	205 heures	175 heures	
	Biologie	30		
	Entretien espaces verts	70		Evaluation UC
	Réalisation et création		155	Evaluation UC
	Reconnaissance des végétaux	70	80	
	Notions de base matériels	10		
	Matériel espaces verts	35		Evaluation UC
	Réalisation de potager ornemental		45	Evaluation UC
	Sous total	215	280	
Total annuel	420	455		

Moyens techniques et humains

Equipements et matériels	<ul style="list-style-type: none"> ● Salles de cours équipées video projection, Espace numérique, Salle d'examen pour les CCF... ● Plateau technique : atelier technique, serre pour TP maçonnerie, serre de plantation, parc pour aménagements paysagers
Equipe administrative et pédagogique	<ul style="list-style-type: none"> ● 1 référente administrative ● 1 équipe pédagogique : formateurs sous autorisation DRAAF d'enseigner, spécialistes du domaine d'intervention, intervenants professionnels....

Références

	2017	2016	2015
Taux de réussite des 3 dernières années	100 %	93 %	93 %
Insertion professionnelle des 3 dernières années	En emploi 56 % Sans emploi 22 % Poursuite d'études 22 %	En emploi 22 % Sans emploi 33 % Poursuite d'études 45 %	En emploi 22 % Sans emploi 33 % Poursuite d'études 45 %
Les + de cette formation	L'UCARE permet d'approfondir un thème particulier parmi ceux proposés à l'UFA de l'ISVT : Potager ornemental		